

décidera ce qu'elle veut faire. La motion propose que le sujet de cette plainte soit déferé au comité permanent des priviléges et des élections qui prendrait les mesures requises.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Étant donné l'attitude que vous adoptez personnellement au sujet de cette question, c'est-à-dire qu'il s'agit d'une affaire qui paraît bien fondée,—et je n'ai nullement l'intention de contester cette opinion si ce n'est pour dire qu'à la dernière page on précise par une note que cette publication est envoyée par le service de renseignement d'un certain organisme,—et comme vous avez signalé que vous êtes responsable du hansard et que les personnes qui reçoivent ceci pourraient en conclure que vous y avez donné votre approbation officielle, je n'ai aucune raison de soutenir que la question ne devrait pas être déférée au comité.

**M. l'Orateur:** Si la Chambre désire entamer un débat sur cette question elle le peut. La Chambre est-elle prête à se prononcer?

**Des voix:** Le vote.

(La motion est adoptée.)

### QUESTIONS OUVRIÈRES

ELLIOT-LAKE (ONT.)—DEMANDE DE MESURES DEVANT ATTÉNUER LE CHÔMAGE

A l'appel de l'ordre du jour.

**L'hon. L. B. Pearson (chef de l'opposition):** Je voudrais poser au premier ministre une question à propos de la situation critique où se trouve la collectivité d'Elliot Lake. Le gouvernement examinera-t-il d'urgence, de concert avec le gouvernement de l'Ontario, les mesures qui pourraient être prises pour parer au chômage catastrophique qui menace à Elliot Lake, où plus de 3,000 mineurs vont être bientôt mis à pied, et éviter dans toute la mesure du possible que cette importante collectivité modèle ne devienne une ville déserte?

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre):** La façon dont l'honorable député a présenté sa question ne peut être qu'une exhortation très directe à l'adresse des membres du gouvernement. Nous savons que le très honorable M. Howe, en 1955 et en 1956, a dit qu'en 1962 les sociétés qui produisent de l'uranium devraient se tirer d'affaire toutes seules. C'est en gros ce qu'il a dit.

**L'hon. M. Pearson:** Ce n'est pas ce qu'il a dit.

**M. McIlraith:** Ce n'est pas un résumé exact de ses propos. J'ai vérifié ce que vous avez cité l'autre jour.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Si les honnables députés veulent bien me permettre de répondre à cette question, je leur en saurais gré.

**M. McIlraith:** N'abusez pas du Règlement.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Voici ce que je voudrais signaler. Les mesures qui ont été prises en vue de répartir les contrats avaient pour objet d'empêcher un ébranlement complet en 1962. Ce qui s'est passé, cependant, a eu pour résultat d'entraîner des mises à pied et, d'après les journaux, cet état de choses va continuer. Je puis assurer à l'honorable député et à la population de cette région que le gouvernement s'occupe activement de la question, et que la désorganisation qui a eu lieu malheureusement,—par suite du flétrissement de la demande d'uranium partout dans le monde et de l'accumulation formidable de ce métal aux États-Unis,—recevra une attention constante et soutenue.

**L'hon. M. Pearson:** J'ai une autre question à poser, monsieur l'Orateur. Je sais que je n'ai pas la permission de commenter les observations du premier ministre en ce moment,—je le ferai plus tard,—mais pourrais-je demander au premier ministre si lui ou, s'il ne peut le faire lui-même, comme cela se conçoit, le ministre du Commerce, se propose de se rendre à Elliot Lake afin d'obtenir des renseignements de première main sur les dangers qui menacent cette localité, ainsi que des renseignements sur les possibilités d'entreprendre un nouveau projet là-bas?

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Je suis allé à Elliot Lake, monsieur l'Orateur. Si, une fois le ministre de retour de Washington, et après que des entretiens auront eu lieu entre lui et d'autres membres du gouvernement, on estime qu'une visite de la sorte est avantageuse, je serai certes le premier à le vouloir. C'est ce que j'ai fait dans l'Ouest du Canada, et c'est ce que je ferai encore, lorsque je serai convaincu qu'une réunion ou visite de ce genre pourra améliorer la situation au profit de la population de cette région ou de l'ensemble du pays. C'est ce que je ferais.

**M. Hazen Argue (Assiniboia):** J'aimerais poser une question supplémentaire. Le premier ministre pourra peut-être y répondre, vu qu'il a déjà répondu aux questions posées au ministre du Travail. Le premier ministre peut-il nous dire si l'on prendra bientôt des dispositions en vue d'abroger les règlements 172 et 173 édictés sous l'empire de la loi sur l'assurance-chômage, afin que l'indemnité de congédiement de \$400, accordée à chaque employé ainsi mis à pied, lui soit versée sans être considérée comme un